

PROJET PEDAGOGIQUE
Les Petits Matelots



Chers parents,

L'équipe des Petits Matelots vous invite à lire son projet pédagogique, n'hésitez surtout pas à leur poser des questions et à soumettre vos attentes afin que l'on puisse vous répondre et vous expliquer pourquoi nous fonctionnons comme cela.

A savoir que ce projet pédagogique résume la façon dont nous travaillons et mettons en œuvre un cadre de vie pour le plus grand bien être de votre enfant ainsi que celui des autres enfants.

Ce projet pédagogique est revu et remis à jour toute l'année, nous prenons en compte vos idées, ainsi que celle de l'équipe travaillant toute l'année et durant plus ou moins deux ans et demi avec vos enfants avant qu'ils ne prennent le chemin de l'école.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Table des matières

Inscription de votre enfant	4
La familiarisation	4
Notre équipe	5
Nos différents espaces	6
- Le parking	6
- Le hall d'entrée	6
- Les espaces de soins	6
- Les espaces de repos	6
- Les espaces de jeux/repas	6
- L'espace des préparations des repas	7
- L'espace allaitement	7
- Les différentes sections	7
Les arrivées/les départs	7
L'autonomie	7
- La section des bébés	7
- La section des moyens	8
- La section des grands	8
La fin de séjour	8
Nos petits règles	8
Les repas	8
Les heures de repas	9
Les siestes	10
Les soins	10
L'acquisition à la propreté	10
L'hygiène	11
Les activités	11
Les journées de fêtes	12
Une journée type	12
Le Plan ACTE	13
Les tarifs et les horaires	14

1. L'inscription de votre enfant

Nous vous proposerons une visite de la crèche en fin de journée, pour ne pas perturber la journée des enfants et pouvoir également voir les chambres, qui en journée sont généralement occupées.

Nous prendrons ensuite le temps d'avoir un échange et de pouvoir répondre à toutes vos questions.

Si après cela, vous êtes intéressé par un contrat au sein de notre structure, vous pouvez nous contacter et nous prendrons rendez-vous pour la signature du contrat.

Quand le contrat est signé par la direction et que nous avons réceptionné l'avance forfaitaire, l'inscription sera finie.



2. La familiarisation

La familiarisation est une étape importante pour votre enfant et pour vous même, c'est aussi une étape qui permet aux puéricultrices, de faire connaissance et de construire un lien avec vous et votre enfant, quel que soit son âge.

Elle permet aux enfants et aux parents de se familiariser avec la crèche et avec les autres. Des nouveaux repères se construisent. Cela crée un lien de confiance et de respect réciproque qui va se créer tout le long de l'accueil.

Nous prenons en compte les besoins de votre enfant, et nous avancerons avec lui, à son rythme.

La familiarisation se déroule en 4 jours, voire plus si nécessaire, afin que l'enfant se familiarise avec son environnement.

Les deux premiers jours, vous serez invités à rester en section avec votre enfant et la puéricultrice de sa section. Elle vous posera toutes les questions sur les habitudes de vos enfants. Vous pourrez également lui poser des questions qu'il vous reste. Ce moment dure 30 minutes à une heure qui de préférence se fait après les accueils des autres enfants et avant le dîner.



@lesprosdela petiteenfance

Le troisième jour, votre enfant restera 2h sans vous à la crèche et le quatrième jour, 4h. Cela lui permettra de passer des premiers moments avec les puéricultrices et les autres enfants. Également de pouvoir avoir un premier repas et se familiariser à son nouveau lit.

Les enfants ayant des besoins spécifiques sont les bienvenus à la crèche. Nous mettrons tout en œuvre afin de l'accueillir tout en préservant sa sécurité et son bien être au sein de la crèche.

Sachez que pour nous, vous restez la personne la plus importante pour lui, nous ne prendrons jamais votre place, nous prenons simplement le relais, et prenons soin de lui tout au long de son accueil.

3. Notre équipe

Notre équipe se compose de 3 puéricultrices référentes, d'une puéricultrice volante, d'une responsable d'équipe, d'une directrice, de stagiaires tout au long de l'année et d'une aide polyvalente.

Céline est la directrice de la crèche, aide-soignante de formation, ayant un diplôme d'accueillante autonome mais également de directrice de maison d'enfants et la certification en complémentaire de direction petite enfance. Maman de deux petites têtes blondes, Louis et Isaline.

Aurore est la responsable d'équipe, puéricultrice de formation et ayant une certification en psychomotricité de l'enfant, elle est également référente de section, maman de deux enfants, Ilyes et Jana.

Laëtitia est puéricultrice de formation, ayant une certification en psychomotricité de l'enfant, référente de section et également maman de deux enfants, Rachel et Sam.

Laurence est puéricultrice de formation, référente de section et actuellement en congé de maternité, maman de trois enfants, Thiméo, Tom et Lina.

Camille est puéricultrice de formation, référente de section, et remplaçant actuellement Laurence.

Elise est une stagiaire de longue durée, en formation d'accueillante d'enfants en Centre IFAPME.

Sherley est une stagiaire de longue durée, en formation d'accueillante d'enfants en Centre IFAPME.

Olivier est aide-polyvalent au sein de la structure.

Une fois par mois, l'équipe se réunit afin de discuter individuellement de chaque enfant, des bons comme des mauvais moments, de discuter des groupes d'enfants et du passage possible de section. La mise en place de nouveaux projets, d'activités.

La puéricultrice de référence est une personne qui est attachée à une même section. Dans la mesure du possible, elle suivra les enfants ainsi de section en section car elle reste un point de repère pour les enfants de son groupe.

Nous mettons en place des formations continues tout au long de l'année afin que l'équipe se forme à de nouvelles techniques ou encore d'apprendre de nouvelles choses. Nous sommes dans un métier où apprendre se fait tout au long de la carrière.

Les horaires de nos puéricultrices sont variables.

Nous avons également le passage d'un médecin travaillant avec l'ONE, quatre fois par an, son passage au sein de la crèche concerne la santé globale et préventive de votre enfant. Elle permet de faire la relation entre la santé et la vie à la crèche. Il s'agit du Dr Riquet Julie qui consulte à son cabinet privé sur Baisy-Thy, qui reçoit également à la maison médicale de Vieux-Genappe.



4. Nos différents espaces

- **Le parking :**

Celui-ci est situé à l'arrière du bâtiment, permettant un stationnement aisé, ce qui permet de ne pas devoir stationner le long de la chaussée, ce qui est formellement interdit et surtout très dangereux. Il est préférable de se stationner en marche avant, ce qui permet d'avoir une vue sur les éventuels enfants qui circuleraient sur le chemin.

- **Le hall d'entrée :**

Un espace d'accueil, avec des porte-manteaux accessibles aux enfants, ainsi qu'une table à langer pour faciliter le déshabillage des enfants. Chaque enfant possède son casier individuel. Il est demandé de respecter l'intimité de chacun dans les informations données. Pour ce faire, nous demandons de ne rentrer qu'une famille à la fois.

- **Les espaces de soins :**

- La section des "grands" : dispose d'un plan de change, d'un petit WC et d'un petit évier.
- La section des "moyens" : dispose d'un plan de change
- La section des "bébés" : dispose également d'un plan de change, sécurisé, qui offre une vue d'ensemble de la section à la puéricultrice, lui permettant de garder une vue globale sur sa section.

Chaque enfant a également un casier personnel dans les plans de change. A l'étage nous avons également une salle de bain avec un plan de change.

- **Les espaces repos :**

- Une chambre au rez-de chaussée est entièrement dédiée aux plus petits afin d'avoir une plus grande surveillance.
- Deux autres grandes chambres à l'étage, les enfants ainsi que les puéricultrices doivent emprunter l'escalier se trouvant dans le hall d'entrée, les enfants l'utilisent uniquement en notre présence et notre aide.

Les trois chambres disposent de babyphones utilisés aux besoins. Chaque enfant dispose de son propre lit. La literie est changée une fois par semaine.

Un espace de repos est possible pour les plus grands, dans la section des grands via des lits couchettes. Cela les aide à se familiariser avec des plus grands lits et également pour les siestes à l'école.

- **Les espaces de jeux/repas :**

- Les jeux intérieurs et les repas se donnent dans la même pièce dont l'agencement est prédéfini par la puéricultrice, elle peut également changer de place en fonction de la réorganisation de la pièce.
- Les jeux d'extérieurs se font dans le jardin à l'avant de la maison et à l'arrière. Le jardin est divisé en deux parties, clôturé et fermé par des barrières. (vélos 3 roues, maisonnette, toboggan,... sont à disposition des enfants.)



- **L'espace préparation des repas :**

Cet espace est INTERDIT aux enfants et est délimité par une barrière de sécurité.

- **L'espace allaitement :**

Le hall de sieste est mis en place pour accueillir une maman voulant allaiter son bébé. Cet espace leur est réservé et conseillé. Cela évite que vous restiez dans un brouhaha et préserve votre intimité avec votre enfant.



- **Les différentes sections :**

- La section lors des accueils se trouve face au hall d'entrée ce qui permet un accueil chaleureux et facile, ce qui permet également à la puéricultrice d'avoir un accès aisé à la chambre des bébés au rez-de-chaussée, où les siestes y sont plus nombreuses. La section est située à côté de la cuisine, facilitant aussi la vue globale de la puéricultrice sur les enfants en section. Un chauffage au sol permet aux enfants de se balader sans le risque d'avoir les pieds et les mains froides dans leurs espaces.
- En début et en fin de journée, quand le nombre d'enfants le permet, ils sont rassemblés dans la section située près du hall d'entrée. Nous avons la chance d'avoir une grande véranda offrant luminosité et dès que le temps le permet, de profiter de l'extérieur au maximum (jeux, repas, ...).
- Les passages de sections, se font suite aux réunions mensuelles de l'équipe, le passage ne s'effectue pas par tranche d'âge mais à l'évolution de l'enfant.

- **Les arrivées et les départs :**

- Les arrivées : Lors de votre arrivée à la crèche, une puéricultrice vous accueillera et vous demandera comment s'est déroulée la soirée et la nuit de votre enfant. Pour les plus petits, elle vous demandera aussi l'heure du dernier biberon qui sera pris en compte pour le prochain. Nous demandons aux parents d'enlever manteaux, chaussures, ... Des portes manteaux et des casiers se situent dans le hall. Les puéricultrices vous appelleront maman/papa, ce qui permet à l'enfant de ne pas se perdre auditivement. Et permet également à l'équipe de rester neutre.
- Les départs : Nous demandons aux parents lors de l'inscription de remplir une fiche avec les membres de la famille susceptible de venir chercher l'enfant. Lors de l'accueil, si ce n'est pas vous qui venez chercher votre enfant, informez en la puéricultrice, afin qu'elle en fasse part à ses collègues. Aucun enfant ne pourra partir avec une personne de moins de 18 ans, ni à une personne dont l'état ne favorise pas le retour en toute sécurité. Si vous le souhaitez, un carnet de communication peut être mis en route, ce carnet décrira les informations de la journée comme les repas, les siestes, ...

- **L'autonomie**

La crèche favorise au maximum l'autonomie de l'enfant. Nous mettons à la disposition des enfants plusieurs activités, énormément de temps libre ce qui permet à l'enfant d'évoluer de lui-même dans l'environnement et l'espace avec ses jeux et ses envies. Les puéricultrices proposent des activités plus cadrées, mais elles ne sont en aucun cas obligatoires à l'enfant.

- La section des bébés est une section ouverte fournie de tapis, de jouets, de mobiles, laissant aussi libres mouvements aux enfants qui commencent à ramper.
- La section des moyens est une section ouverte, lumineuse, avec divers jouets, petite cuisine avec dinette, maisonnette, modules de psychomotricité.

- La section des grands est une section ouverte, avec bac de jeux trié par catégorie (trains, poupées, voitures, blocs ,...).



La puéricultrice fait une tournante des jeux. La puéricultrice proposera une activité vers 9h30, quand tous les enfants seront accueillis. Comme cité précédemment, l'activité n'est pas obligatoire et des jouets resteront à disposition des enfants. Avant le dîner, les jeux seront rangés, pour qu'après le dîner nous puissions nous calmer et digérer en lisant des histoires. La puéricultrice met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie de l'enfant. Lorsque nous rangeons les jouets, la participation du groupe d'enfant est demandée. Également pour le change, ou l'aide de l'enfant est aussi demandée (enlever ses chaussettes, son pantalon, ...).

Les différents espaces évoluent selon les besoins du groupe, des enfants, ... Tout en maintenant la sécurité de chacun.

7. La fin de séjour

L'enfant peut se rendre à l'école maternelle à partir de deux ans et demi, cela n'est néanmoins pas une obligation, nous accueillons vos enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

C'est pour cela que le jour de départ est discuté avec les parents et l'équipe. Les puéricultrices discutent du départ avec l'enfant et le groupe pour préparer au mieux la fin de crèche.

8. Nos petites règles

Bijoux : En cas de perte, nous ne pouvons être tenus pour responsables.

Doudou/tétine : Lors de l'accueil, les plus grands sont invités à ranger leurs tétines dans un bac, ils la retrouveront à la sieste. Il peut s'il en a besoin, garder son doudou. Les attaches tétines ainsi que les doudous trop grands sont proscrits. Un organisateur de doudous est présent en section, ils peuvent au besoin, aller le ranger.



Interaction/sociabilisation : Nous laissons les enfants s'exprimer dans le respect de chacun et de la façon la plus respectueuse.

9. Les repas

- **L'allaitement** : L'allaitement à la demande, si vous désirez l'allaiter au sein de la crèche, pas de soucis, nous avons à votre disposition un endroit confortable avec un fauteuil à l'étage. Ce qui vous permettra d'être dans un environnement calme. Si vous tirez votre lait, aucun souci également, il vous suffit d'écrire sur le petit pot le nom de votre enfant et la date. Nous le mettrons au frais jusqu'à la demande de votre enfant, le lait sera chauffé au bain marie.

- **Le lait en poudre** : Nous vous demandons d'apporter une nouvelle boîte non ouverte afin de contrôler sa date de consommation. Nous ne disposons pas de lait en poudre dans le milieu d'accueil car il existe tellement de marques différentes que cela nous serait impossible. Le lait en poudre sera préparé par les puéricultrices lorsque l'enfant en réclame le besoin.

- **Le repas de midi** : Un menu est établi chaque mois, et nous suivons vos recommandations en termes d'alimentation. Un suivi au niveau de ses habitudes, allergies, vous sera demandé régulièrement par l'ensemble de l'équipe afin de mettre à jour nos dossiers, ainsi que la préparation des repas. Le repas de midi sera donné dans la section avec l'aide de la puéricultrice. Pour les plus petits, les repas seront donnés séparément, pour les plus grands, ils seront installés autour d'une table avec pour chacun une assiette et un verre d'eau individuel. Lorsque l'enfant commence le solide, vous pouvez apporter vos petits pots de légumes, ils doivent être indiqués au nom de l'enfant avec la date de mise en pot, et doivent être amenés dans un sac frigorifique, dès votre arrivée, il sera directement entreposé dans le frigo de la section.



- **Le goûter** : Il est donné vers 15h. Si votre enfant dort plus longtemps, il aura son goûter plus tard. Le menu est effectué dans le respect des saisons, nous nous fournissons à la Ferme aux Légumes située à deux pas de la crèche, le menu sera adapté pour les enfants dont les origines, les allergies ou autres demandent un changement. Il est possible que votre enfant n'aime pas tel ou tel aliment, nous ne forçons jamais un enfant à terminer son assiette mais nous l'invitons à goûter.

- **Les anniversaires** : Vous êtes invités à fournir le gâteau, cakes ou autres. Si votre enfant a une allergie à un composant, il est important de nous le communiquer.

- **Une vaisselle en verre** : Dès le mois de septembre 2024, une vaisselle en verre sera mise en service, pas d'inquiétude, nous sommes là. Cela permet d'être dans la continuité avec le projet ACTE, projet Eco-Crèche (*voir ici plus bas ce qu'est ce projet*).

10. Horaire des repas

Vers 10h45-11h30 : dîner chez les plus petits.

Vers 11h-12h : dîner (*viande, œuf, poisson, volaille, féculent et légume*). Deux fois par semaine un plat végétarien dont une soupe.

Vers 14h30-15h30 : goûter (*féculent, panade, fruit, yaourt*). Nous donnons uniquement de l'eau aux enfants, un biberon ou un gobelet reste à leur disposition tout au long de la journée. Lors de fortes chaleurs, afin d'éviter la déshydratation, de l'eau aromatisée. (*citrons, fruits rouge, etc... dans la carafe sera proposé aux enfants*).

Il est important que votre enfant prenne son petit déjeuner avant de le déposer le matin. Aucuns compléments tels que biscottes, pain, biscuits, ... ne sera donné avant le dîner ou après le goûter.

Nous comprenons que notre plage horaire étant très large, pose soucis à votre enfant dès le dépassement de 18h, nous estimons que le souper étant un repas important socialement et nutriment parlant, que celui-ci soit pris en famille et à la maison afin de maintenir un rythme quotidien.





11. Les siestes

Dans la mesure du possible, nous respectons le rythme des enfants, surtout chez les tout petits.

La majorité des tout petits retournent à la sieste en matinée, 1h à 2h selon leurs besoins.

Lorsque l'enfant commence à manger solide, nous instaurons, dans la mesure du possible, une heure de sieste fixe à partir de midi, il n'y a pas d'heure de réveil imposé.

12. Les soins

Nous effectuons plusieurs tours de change durant la journée, mais également à des heures bien précises. Un casier au nom de votre enfant comprenant ses langes est placé dans les différents espaces de soins suivant son groupe. Nous effectuons tous les soins en verbalisant ce que nous allons faire et restons attentifs à ses besoins. La prise de température s'effectue lorsque nous repérons un comportement inhabituel chez votre enfant (fatigue, joues rouges, pleurs, ...).

Nous prenons la température rectale, car celle-ci est plus fiable. Dès lors que la température dépasse les 38,5°C, nous le déshabillons pendant 30 minutes, si au-delà de ce laps de temps, elle ne diminue pas, nous vous contacterons.

Si vous le désirez, nous donnerons à votre enfant du paracétamol, que nous mentionnerons dans son dossier et selon le protocole mis en place en collaboration avec l'ONE, vous serez invités à venir chercher votre enfant.

Nous vous demandons de suivre le protocole de santé ci-annexé. Un certificat n'est pas un passe-droit, le respect du tableau d'éviction et du protocole de température étant notre ligne de conduite.

Un enfant malade préfère se trouver dans un endroit calme et rassurant, que dans un endroit bruyant avec pleins d'autres enfants.

13. L'acquisition à la propreté

Cette acquisition se fait avec votre aide et en fonction de l'envie de l'enfant, le petit WC est mis à sa disposition dès qu'il nous en fait la demande. Lors des tours de changes, nous lui proposons d'aller sur le pot.

Il est tout à fait normal que votre enfant n'ait pas acquis le fait d'aller sur le pot lors de sa sortie de la crèche.

Chaque enfant évolue de manières différentes et à leurs rythmes.



14. L'hygiène

L'ensemble de l'équipe veillera à ce que votre enfant soit propre tout au long de la journée. Un lavage des mains et du visage avant chaque repas mais également lorsque le besoin se fait sentir.



Nous veillerons également à ce que votre enfant évolue dans un environnement propre.

Nettoyage des locaux : Les locaux sont entretenus quotidiennement et après chaque activité (repas, bricolages, départ, ...).

Nettoyage du matériel :

- Le matériel est nettoyé quotidiennement.
- La literie est changée et nettoyée une fois par semaine, voire plus si nécessaire.
- Les essuies mains et les bavoirs sont nettoyés tous les jours.

15. Les activités

Lorsque votre enfant joue, cela lui permet de se développer et d'apprendre. Nous vous demandons que votre enfant soit habillé de façon adaptée à la météo. Une paire de bottes et une veste peuvent rester dans son casier pour plus de facilité

L'espace jeux

Chaque groupe d'enfant dispose d'un espace bien déterminé qui évolue sans arrêt tout au long de l'accueil. Nous mettons tout à disposition des enfants. Un chauffage au sol a été installé afin d'éviter les radiateurs. Des barrières de sécurité sont mises en place dans les ouvertures. Avec la collaboration des pompiers, plusieurs dispositifs ont été mis en place dans les espaces jeux.

Activités libres

Les activités libres se déroulent dans l'espace d'accueil de l'enfant, sous forme de caisses de jeux mis en place par la puéricultrice. Une tournée des caisses de jeux se fait durant la journée, et ce en fonction de l'observation de la puéricultrice. Toujours sous l'œil attentif et bienveillant de la professionnelle, des modules de psychomotricité sont mis en place pour qu'ils puissent découvrir et apprendre en toute sécurité.



Activités proposées

Tous les mois, une réunion est organisée avec l'ensemble de l'équipe afin de discuter et projeter des activités en fonction des saisons, des fêtes ainsi que des anniversaires à venir. Les activités sont mises en place par les puéricultrices qui font des recherches de leurs côtés pour pouvoir faire découvrir ou redécouvrir à l'enfant des matières, textures, parfums, ... et ainsi apprendre tout en jouant et s'amusant.



Les activités proposées ne sont pas toujours manuelles, elles peuvent également être des rondes de chants, lectures, marionnettes, ...

Lors de toutes activités qu'elles soient proposées ou libres, les puéricultrices restent dans l'observation des enfants présents dans la section et ce même si elles sont assises au sol à les regarder.



16. Les jours de fêtes

On n'en parle pas assez, mais les journées de fêtes sont particulièrement intéressantes, que ce soit pour les enfants, pour les parents et pour le personnel.

Nous organisons différents types de journées, de moments. Les deux grands moments sont la fête de St Nicolas et la Fancy Fair, moments d'échanges, de rigolades, ... Une auberge espagnole est alors mise en place, ce moment se déroule en soirée au sein de la crèche. Ce qui nous permet de séparer l'année en deux moments. Et de profiter d'un moment hors du temps, avec les parents, ainsi que les parents entre eux.



La photographe "Manon" se présente généralement vers le mois de mai et d'octobre qui permet également un échange avec les parents.



17. Une journée type

Dès l'entrée des enfants dans leur section, des activités libres sont mises en place, celles-ci sont changées régulièrement. Une rotation s'effectue lorsque les enfants s'en désintéressent.

- 7h15** Arrivée de la première puéricultrice
Ouverture des portes chez Les Petits Matelots
- 8h00** Arrivée de la deuxième puéricultrice
- 9h00** Arrivée de la troisième puéricultrice
C'est également à ce moment là que nous effectuons un tour de change, de mise au wc et pour certain, une mise à la sieste
- 9h30** Les puéricultrices prennent places dans leurs sections respectives et mettent également en place des activités. Aucune obligation d'y participer. Les enfants ne voulant pas, peuvent jouer librement en section.
- 10h00** Arrivée de la quatrième puéricultrice
Lever de sieste pour certains, et activité libre ou dirigée pour les autres
Dès que le temps le permet, les portes vers le jardin sont ouvertes

- 10h30/11h30** La section des bébés passe à table
La puéricultrice donne les repas séparément à tous
- 10h45/11h** La section des moyens et des grands sont invités tour à tour au lavage des mains
Le repas de midi est servi pour les plus grands, autour d'une table, ils reçoivent chacun une assiette individuelle et un verre d'eau
Pour les moyens, ils sont installés en chaise haute à la hauteur de la puéricultrice, les enfants ne demandant pas d'aide mangent seules, les autres sont aidés par la puéricultrice
- 11h50/12h15** Nous effectuons un tour de change
Les enfants vont s'installer sur le tapis avec leurs doudous et leurs tétines, des livres sont à leurs dispositions
- 12h15** Nous installons les enfants dans leurs lits
- 14h00/15h30** Lever de sieste, nous changeons les enfants, les habillons et nous servons le goûter.
Pour ceux qui dorment encore, ils le recevront lorsqu'ils seront réveillés.
- 16h00** La première puéricultrice fini son service
- 16h30** Signifie les premiers départs, nous laissons les enfants jouer librement jusqu'à l'arrivée des parents
- 16h45** Départ de la seconde puéricultrice
- 17h45** Départ de la troisième puéricultrice
- 18h35** Dernière limite afin de reprendre les enfants, ce qui permet à la puéricultrice de fermer les portes à l'heure dite, 18h45 et de pouvoir rejoindre sa famille dans les temps
- 18h45** Fermeture des portes

18. Le Plan ACTE

Qu'est ce que le Plan ACTE ? Accueil en Transition Ecologique

Vous allez nous dire, c'est bien beau tout cela. Mais comment le mettre en place en crèche...

Nous allons tout simplement veiller à pleins de choses qui futures soient-elles peuvent permettre une écologie simple et facile à mettre en place au quotidien.

Voici donc quelques exemples que nous allons mettre en place ?

- Mise en place d'une vaisselle en verre (une vaisselle de tous les jours, afin d'éviter le plastique) ;
- Mise en place des ampoules LED dans chaque pièce ;
- Mise en place de films sur les fenêtres afin de diminuer les UV mais également la chaleur dans les pièces de vie des enfants, tout en laissant pénétrer la lumière ;
- Mise en place d'un potager ;
- Etc...

Cela tout en permettant :

- Que l'enfant s'épanouisse dans un environnement sain ;
- Encourager et développer des pratiques éco-responsables pour tout un chacun ;
- Privilégiée une alimentation équilibrée, local, de saison, moins carnée et biologique ;
- Développer des actions d'informations et d'accompagnement du personnel sur les thématiques environnementales ;
- Déployer des actions de sensibilisation des enfants et des familles à la protection de l'environnement et encourager la participation de l'ensemble des parties prenantes à s'impliquer dans mon projet de transition écologique ;
- ...

19. Les tarifs et les horaires

Les tarifs, vous sont communiqués lors de la prise de contact par téléphone et confirmés lors de la signature du contrat. Ils sont facturés de manière mensuelle et forfaitaire, une indexation est faite en chaque début d'année. Nous fonctionnons uniquement sur base de réserves, nous ne fournissons aucun matériel de soins. Le forfait comprend la nourriture, l'accueil de l'enfant, et la majeure partie du matériel/fourniture pour les activités.